

Colle pour parquet

# UZIN MK 73

Colle solvantée base résines synthétiques, conforme à la norme allemande DIN 281, pour la pose de parquets

## Domaines d'utilisation:

Colle résines synthétiques, solvantée, pour parquets.

Adaptée entre autres pour:

- ▶ parquet mosaïque
- ▶ parquet lamelles
- ▶ parquet lamelles sur chant
- ▶ parquet contrecollé/parquet multiplis
- ▶ parquet bois exotique

Adaptée pour application sur tous les supports traditionnels présentant une excellente résistance, par exemple sur chape ciment, sulfate de calcium, asphalte coulé, calorifère, sur de bois aggloméré, sous-couches isolantes et de neutralisation UZIN Multimoll Vlies, UZIN Multimoll Top 4 et Top 9 ou UZIN RR 188/UZIN RR 189 en 3 et 4 mm d'épaisseur, etc., ainsi que sur les sols avec chauffage intégré. Pour l'intérieur, en domaine résidentiel et professionnel.

**Attention:** L'utilisation de colles solvantées (selon réglementation allemande TRGS 610) est de plus en plus soumise à restrictions, l'utilisation de colles dispersion contenant de l'eau est souvent possible uniquement sous conditions.

Ainsi: Les colles polyuréthane UZIN pour parquets – exemptes de solvant et d'eau, rapides et élastiques – sont une alternative économique et sûre pour tous les types de parquets et de supports.

p.ex. Colle PU monocomposante à parquet UZIN MK 95

p.ex. Colle PU bicomposante à parquet UZIN MK 92 S

p.ex. Colle MSP à parquet UZIN MK 100

## Propriétés:

Colle solvantée prête à l'emploi, présentant d'excellentes propriétés de mise en œuvre. Le dégagement important de vapeurs de solvant limite l'utilisation et impose des mesures de protection (cf. „Sécurité du travail et de l'environnement“).



Liant: Résines modifiées d'acétate de polyvinyle.

- ▶ Sans eau
- ▶ Très facile d'application
- ▶ Bon pouvoir garnissant
- ▶ Prise rapide
- ▶ Aptitude à la déformation „dure-plastique“
- ▶ Grande résistance au cisaillement
- ▶ Très large domaine d'utilisation
- ▶ A forte teneur en solvant

## Caractéristiques techniques:

Conditionnement:	4 kg, 8 kg, 17 kg, 25 kg / seau métallique
Tenue en stock:	maximum 12 mois
Couleur:	beige clair
Informations de danger:	cf. „Sécurité du travail et de l'environnement“
Température de mise en œuvre:	minimum 15 °C au sol
Consommation:	800 à 1200 g/m <sup>2</sup>
Temps de gommage:	néant*
Temps de travail:	5 à 10 minutes*
Sollicitable:	après 2 à 3 jours*
Ponçage / vitrification:	cf. „Important“

\* A 20 °C, dans des conditions normales.

## Préparation du support:

Le support doit être plan, résistant, sec, propre, non fissuré et exempt de toute substance susceptible de diminuer l'adhérence.

Les chapes sulfate de calcium devront être poncées puis dépoussiérées par aspiration (traitement effectué par le chapiste ou prestation spéciale du poseur de parquet).

Contrôler que le support correspond bien aux normes et fiches en vigueur et prendre les mesures nécessaires en cas de déficience. La pose de parquet implique un contrôle du support particulièrement soigneux.

Éliminer soigneusement par brossage, ponçage, fraisage ou grenailage les zones instables ou diminuant l'adhérence puis dépoussiérer par aspiration.

Traiter un support très inégal ou très rugueux avec le Primaire Universel UZIN PE 360 puis appliquer le Ragréage Autolissant UZIN NC 174 sur une épaisseur minimale de 3 mm ou Enduit de ragréage et de dressage autolissant à prise rapide UZIN NC 172 sur une épaisseur minimale de 2 mm pour obtenir la planéité élevée conforme aux instructions du fabricant.

Avant la pose, primariser les chapes ciment et chapes sulfate de calcium, soit avec la colle diluée (1 part de colle / 2 parts de Diluant MK UZIN VE 173), soit avec le Primaire solvanté à base de résine UZIN PE 317. Laisser sécher environ 30 minutes. Les chapes d'asphalte coulé répondant aux normes ne nécessitent aucune application de primaire. Poncer les panneaux de bois aggloméré.

Observer les Fiches Produits des produits utilisés.

## Mise en œuvre:

1. Bien mélanger avant utilisation. Avec la spatule dentelée appropriée (cf. „Consommations”), appliquer la colle régulièrement sur le support. N'encoller que la surface pouvant être revêtue en l'espace d'environ 10 minutes.
2. Afficher les éléments de parquet, avec un léger mouvement de glissement, dans le lit de colle. Vérifier le bon transfert de la colle sur l'envers des éléments.
3. Entre le mur et le parquet, maintenir un écart de 10 à 15 mm à l'aide de cales. Oter les cales aussitôt après la pose.
4. Nettoyer les outils avec le Diluant MK UZIN VE 173 aussitôt après utilisation.

## Consommations:

Type de parquet	Denture	Consommation
Parquet mosaïque	B 3	800 à 1000 g/m <sup>2</sup>
Parquet lamelles sur chant	B 11	1000 à 1200 g/m <sup>2</sup>
Parquet lames / contrecollé	B 11	1000 à 1200 g/m <sup>2</sup>

## Important:

- ▶ Tenue en stock: maximum 12 mois au frais et au sec, en emballages d'origine. Refermer hermétiquement les emballages entamés et les utiliser le plus rapidement possible.
- ▶ Conditions idéales de mise en œuvre: 18 °C à 25 °C, température du sol > 15 °C, humidité relative de l'air < 75 %. Une température basse prolonge le temps de travail, la durée de prise et durée de séchage, une température élevée les réduit.
- ▶ En fonction du type de parquet, de la quantité de colle appliquée et des conditions climatiques ambiantes, la surface revêtue est circulaire après 2 à 3 jours au minimum. Ponçage et vitrification pourront intervenir après la prise totale de la colle.
- ▶ Pour la préparation du support et la mise en œuvre, respecter les Fiches Produits des produits utilisés et les recommandations du fabricant de revêtements, les normes et règles professionnelles, etc., en vigueur à la date d'exécution des travaux.

## Sécurité du travail et de l'environnement:

Fort teneur en solvant. Contient du méthanol. Symboles F „Facilement inflammable” et Xn „Nocif par inhalation”. Les vapeurs de solvants peuvent entraîner avec l'air la formation de mélanges explosifs. Bien aérer les locaux pendant et après la mise en œuvre. Ne pas fumer, éviter les feux et sources d'ignition. Empêcher toute formation d'étincelles, mettre donc hors service tous les appareils électriques, interrupteurs et autres. Pendant la mise en œuvre, utiliser une crème de protection de la peau et des gants de protection.

Observer les réglementations relatives aux matériaux inflammables/dangereux, les indications portées sur l'étiquette de l'emballage, la fiche de données de sécurité, les informations produits, normes et réglementations en vigueur correspondant à ce type de produit.

Physiologiquement et écologiquement sans danger après durcissement et séchage.

## Élimination:

Rassembler si possible les restes de produits et les utiliser. Ne pas laisser le produit s'écouler dans les égouts, les eaux ou la terre. Laisser sécher les emballages totalement vidés et les éliminer comme emballages recyclables en fonction des directives locales.

Informations: Les données contenues dans cette fiche technique reposent sur les résultats actuels des expériences et études réalisées à ce jour. Elles présentent des recommandations d'ordre général mais ne répondent pas à toutes les conditions d'application possibles, différentes d'un cas à l'autre. Ces données ne sauraient donc servir de base à exigence de réparations. Procéder le cas échéant à des essais préalables. Cette édition annule et remplace les précédentes.